

## Déchets - Les habitants de Hirschland refusent une décharge chez eux

Alexandre Amrhein, le mardi 17 juin 2008 à 04:00



Les Alsaciens voudraient bien mettre la décharge à la poubelle. A Hirschland, dans le Bas-Rhin, les habitants et les élus s'opposent au projet de transformation d'un champ en décharge.

C'est l'agence immobilière Villiers qui est à l'origine de ce projet. Cette société, spécialisée dans la recherche de terrains pouvant servir de décharges, a démarché plusieurs agriculteurs de la région. La nouvelle de cette vente a rapidement provoqué des remous. Le lieu de la future décharge n'est autre qu'un champ de la ferme du Schwabenhof, grand de 90 hectares. Ses propriétaires, trois frères qui partiront prochainement à la retraite, pourraient réaliser une agréable opération commerciale. Selon nos informations, leur parcelle est estimée à 350.000 euros, et l'agence immobilière leur en proposerait... 4 millions d'euros. Pour reprendre les termes d'Emile Blessig, député UMP du Bas-Rhin, « il s'agit du combat de David contre Goliath ». L'élu, opposé au projet, fait remarquer qu'une décharge existe déjà à seulement 3 kilomètres du nouveau site potentiel. « Les départements devraient avoir une politique d'élimination des déchets plus claire », ajoute Emile Blessig.

**Comment naît une décharge ?**

Selon les chiffres officiels, le Bas-Rhin a un déficit de capacité de traitement des déchets de 60.000 tonnes, c'est-à-dire qu'il doit exporter 60.000 tonnes de déchets vers d'autres départements car il ne peut pas s'en occuper lui-même. Il faut suivre un processus bien précis pour créer une décharge. Chaque département dispose d'un plan départemental qui stipule de quelle manière les déchets sont traités, ainsi que les capacités de stockage. Si l'on souhaite ouvrir une décharge, il faut que le projet soit en adéquation avec ce plan. Ensuite, le dossier est mis en instruction au niveau de la préfecture qui décide quelle suite donner au projet. Une enquête publique est mise en place et à ce niveau-là, on peut presque dire que tout est ficelé. C'est à ce moment que le préfet peut s'opposer au projet de création de décharge. S'il n'y voit pas d'objection, il signe l'autorisation qui permettra de mettre en place le site d'enfouissement.

## Changer les comportements

Pour Gilbert Quirin, président de l'association de défense de la vallée de l'Isch, les propriétaires du terrain ont bien le droit de le vendre à qui ils veulent, mais dans ce cas précis, « il s'agit d'un acte égoïste, car cette décharge est inutile pour le secteur ». Et son argumentation fait mouche. Selon Gilbert Quirin, « la création d'une telle décharge n'incite pas les gens à changer leurs comportements. Tant qu'on pourra entasser des déchets, on le fera », s'exclame-t-il. Il estime que les pratiques doivent être modifiées afin de respecter davantage l'environnement. « Réduire les déchets à la source en mettant moins d'emballages, concevoir et fabriquer des éléments récupérables, développer le recyclage permettrait de rendre inutiles de telles décharges », explique Gilbert Quirin.

A la décharge des agriculteurs, l'opposition de la population face à ce projet va probablement obliger le préfet à refuser la transformation du champ.

Edition France Soir du mardi 17 juin 2008 n°19825 page 8